

GAINNEVILLE Le maG

Le bilan de mi-mandat : un devoir de transparence



sommaire

Mairie de Gainneville
Place du 8 mai 1945
76700 Gainneville
Tél. : 02 32 79 59 59
www.gainneville.fr

les grands projets

- 3-5 • Devenir de l'ancien centre sportif du HAC
- La création d'une Maison de santé pluridisciplinaire
- Réaménagement du centre bourg
- Le site des jonquilles : hors budget !
- Redonner vie au Parc Vallès

cadre de vie

- 6-8 • État des lieux du matériel et mises aux normes
- Fleurissement et entretien • Rééquipement de l'école
- Aire de jeux pour les enfants • Mobilier urbain
- Véhicules électriques
- Étude énergétique de la mairie • Salle du village

affaires scolaires

- 9-10 • École maternelle • École élémentaire • Cantine
- Les classes découvertes
- L'accueil périscolaire • L'accueil de loisirs

jeunesse

- 11 • Enquête d'opinion • Lancement de l'aide au permis de conduire
- Recrutement d'un service civique • Embauche de saisonniers

solidarités

- 12 • Création de la Semaine Bleue
- Santé • Logements

animations

- 13 • Tissu associatif • Sport
- Commerces

communication

- 14-15 • Le magazine municipal
- Création de la page Facebook, de Panneau Pocket et du portail de la bibliothèque
- Un nouveau site internet a été mis en ligne
- Dialogues participatifs avec les citoyens

culture

- 16-17 • La bibliothèque
- Les sorties culturelles

vivre à Gainneville

- 18-19 • Sorties
- Tribunes libres
- État civil
- Retour en images

les supports numériques officiels de la commune

Afin de faire circuler au mieux l'information numérique, la commune de Gainneville dispose de quatre supports numériques officiels

Un site internet gainneville.fr

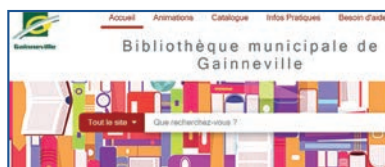


Une page Facebook Commune de Gainneville



Merci aux 982 abonnés.

Un site dédié à la bibliothèque bibliogainneville.fr



À partir duquel il est possible de réserver des livres et de vous tenir informés des activités.

Un compte panneau Pocket

Il suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre Smartphone et de choisir Gainneville comme favori. Ce système Panneau Pocket ne récolte pas les données personnelles.





Gainneville, Le maG
Avril 2023

Directeur de la publication :
Martial Galopin

Rédaction et mise en page :
Edwige Fontaine
Martial Galopin
Sylvain Giraud
Benoît Langlois
Didier Levesques
Serge Levillain
Émilie Masset
Évelyne Robillard
Stéphane Vaugeois
Anne Biais

Photos :
G.I.G.A.S.,
Benoît Langlois

Impression :
Petite Presse -
Parc de l'Estuaire
7, avenue du Cantipou
76700 Harfleur

Tirage : 1 400 exemplaires

le bilan de mi-mandat : un devoir de transparence

Lors des élections municipales de mars 2020, nous vous avons proposé une équipe volontaire, engagée sur un objectif principal : la redynamisation de Gainneville dans tous les domaines. Vous nous avez fait confiance en nous plaçant en tête des suffrages.

C'est tout naturellement que trois ans après, nous souhaitons vous présenter un bilan de mi-mandat. Je vais débiter en vous parlant des grands projets. Bonne lecture.

Martial Galopin
Maire de Gainneville

les grands projets

C'est un titre généraliste qui regroupe toutes les actions qui nécessitent du temps car il faut effectuer des études préalables pour déterminer leur viabilité, concerter de façon approfondie les habitants et/ou les partenaires impliqués, élaborer un plan de financement réaliste et réaliser des démarches administratives obligatoires, comme les marchés publics, qui sont souvent longues. Comme nous croyons sincèrement à l'intérêt de ces projets pour redynamiser Gainneville, nous travaillons depuis 3 ans, afin de les concrétiser avant la fin de notre mandat.

Devenir de l'ancien centre sportif du HAC

Après les conclusions rendues par le Conseil Citoyen en novembre 2021, les anciens locaux du Centre sportif du HAC ont été mis en vente.

Le PLU de Saint-Laurent de Brévédent étant très restrictif, aucun projet n'a pu voir le jour, toute construction étant écartée.

Un an plus tard, nous avons eu l'idée d'utiliser une partie des terrains pour créer une ferme solaire. Nous avons commandé une étude auprès de la société Greenflex pour étudier la faisabilité. La Communauté Urbaine de la Havre Seine Métropole se montre intéressée par ce projet. Nous saurons d'ici quelques semaines si tout ceci est viable.



les grands projets

La création d'une Maison de santé pluridisciplinaire

Dès le début de notre mandat, nous avons rencontré les professionnels de santé de Gainneville afin de leur faire part de notre projet. Nous avons reçu un accueil majoritairement favorable. Parallèlement, nous sommes régulièrement approchés par des personnes extérieures à Gainneville qui souhaiteraient s'y installer.

En 2021, dès que le Leader Price a fermé, nous avons acheté les locaux. Ils sont extrêmement bien situés. Les Gainnevillais pourront y venir à pied, à vélo et/ou se garer aisément.

En 2022, nous avons recruté la SHEMA, Société d'économie mixte, la SHEMA est un opérateur de proximité spécialisé dans l'aménagement et la réalisation d'équipements publics. Elle a déjà conçu de nombreux pôles de santé, nous pouvons nous appuyer sur son expertise.

Une étude de faisabilité a montré que la structure du bâtiment pouvait être utilisée sans démolition, ce qui facilite l'avancement du projet. Mi-avril 2023, le choix de l'architecte sera fait. Nous avons reçu de nombreuses candidatures ce qui démontre l'intérêt suscité par la future Maison de Santé.

Nous souhaitons un bâtiment à énergie positive, doté d'une isolation avec des matériaux biosourcés, d'une isolation phonique maximale, de récupérateurs d'eau de pluie, si possible de panneaux photovoltaïques. Pour résumer, un bâtiment le plus autonome possible.

Concrètement, après le choix des entreprises, les travaux devraient débuter en 2024 pour une ouverture au début 2025.

M. Requier, le pharmacien, souhaite construire une nouvelle pharmacie à proximité de la future Maison de Santé, dans l'objectif de s'agrandir, cela créera un ensemble cohérent.



Photo non contractuelle, exemple d'une Maison de Santé réalisée par la Shema

Réaménagement du centre-bourg

Le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) a réalisé une étude à notre demande, pour proposer un réaménagement du cœur de ville. Lors de la concertation du projet de territoire, vous avez été nombreux à déplorer la mauvaise organisation et l'aspect peu engageant de l'allée de la découverte et de la place de la mairie.

Après l'avis favorable de la Communauté Urbaine le Havre Seine Métropole, qui est en charge de la voirie, nous allons modifier ce quartier pour le rendre attractif et agréable à vivre :

- créer des espaces paysagers,
- créer une aire de jeux sur les anciens terrains,
- pacifier et fluidifier la circulation des véhicules,
- réaménager et paysager les parkings,
- inciter les Gainnevilais à utiliser le vélo en installant des arceaux à proximité de la bibliothèque et du Grenier à Sel,
- agrandir la bibliothèque pour offrir encore plus de services aux lecteurs.

Le site des Jonquilles : hors budget !



Le Centre de nutrition et de réadaptation des Jonquilles, qui occupait le site du même nom, a déménagé au Havre. Le terrain et le bâtiment sont en vente mais la commune ne pourra pas les acquérir, le montant demandé étant beaucoup trop élevé. Nous restons attentifs aux différents projets qui seraient susceptibles de voir le jour par des investisseurs privés, cependant, devant l'ampleur des travaux, nombreux baissent les bras. Nous restons vigilants néanmoins en ce qui concerne l'avenir du bois des Jonquilles, lequel nous intéresse toujours.

Croquis du CAUE (non définitif)



Aménager un espace vert récréatif de proximité, lieu de détente et de promenade pour les habitants, qui valorise les espaces arrières des équipements. Quels que soient les choix, l'aménagement devra créer un **trait d'union entre les équipements publics** et l'opération de logements, dans un cadre paysager.

Créer de continuités paysagères et fonctionnelles (noues, cheminements...) avec les espaces riverains. Renforcer le cadre verdoyant autour des équipements et conforter ainsi la logique de réintroduction globale du végétal dans le centre-bourg.

Aménager une poche de stationnement paysagère à l'emplacement des actuels terrains de tennis : emplacement à définir avec la Communauté Urbaine.

Aménager un espace ludique et paysager à l'emplacement des terrains de tennis : aire de jeux pour enfants, terrain de pétanque...

Installer du mobilier urbain adapté aux abords de la bibliothèque (bancs, transats...)

Planter des arbres pour créer des zones d'ombres appréciables en cas de fortes chaleurs

Redonner vie au Parc Vallès

À l'heure où les espaces verts revêtent toute leur importance dans le cadre de vie, il était impensable de continuer à laisser le parc Vallès à l'abandon.

Nous avons lancé une concertation avec les habitants situés à proximité afin de faire émerger un projet viable et réaliste, tant en termes d'entretien que de nuisances sonores. Nous nous sommes entendus sur la création d'un jardin pédagogique. Celui-ci pourrait être utilisé tant par les écoles que par des associations volontaires, sous forme de chantiers participatifs. Serge Levillain, adjoint au Maire délégué aux Affaires Scolaires, est en charge de ce projet. Il doit le présenter aux riverains pour avoir leur avis.



cadre de vie

Nos promesses : L'entretien et l'aménagement de la commune seront prioritaires afin d'offrir une qualité de vie agréable aux Gainnevillais. Sylvain Giraud, adjoint au Maire délégué aux travaux



Stéphane Vaugeois, conseiller délégué

Stéphane Vaugeois, votre priorité a été de réaménager les cimetières, comment avez-vous rendu plus agréable le recueillement des familles dans l'ancien cimetière ?

SV : Des changements ont été faits afin d'améliorer les cimetières et le Jardin du Souvenir. Ces espaces étant au cœur du deuil des familles gainnevillaises, ils se devaient d'être plus accessibles et respectueux des défunts. L'ancien cimetière présente désormais, un cheminement agréable et bien délimité, grâce à l'installation de gravillons, même si nous devons trouver une solution pour les mauvaises herbes qui prolifèrent.

Les deux tombes historiques de Gainneville, celle de la famille Pimont et celle de la famille Dubocage de Bléville, ont été mises en valeur, donnant un aspect plus agréable à ce patrimoine. L'allée du monument aux Morts a été également refaite, rendant plus digne ce lieu de rassemblement dédié à la mémoire de notre pays et de notre commune.

Et du côté du nouveau cimetière ?

De belles allées en schiste rose accueillent désormais les visiteurs. Les personnes à mobilité réduite peuvent y circuler aisément. Cette nouvelle configuration permet également de recevoir une soixantaine de sépultures en sus.

Côté jardin du souvenir, une coupelle a été installée pour y déposer les cendres et deux colonnes en granit rose sont à disposition des familles pour faire graver les noms des défunts.

Un nouveau colombarium a été construit afin de proposer 24 places supplémentaires.

État des lieux du matériel et mises aux normes

Pour jardiner, entretenir les pelouses, tailler, ramasser, de façon professionnelle, il est obligatoire de disposer d'outils aux normes et surtout en état de fonctionnement.

Or, les services techniques avaient été délaissés au cours des dernières années. Nous avons donc commencé par dresser la liste des équipements nécessaires à l'embellissement des espaces verts et à l'entretien de la commune. Les tondeuses étaient obsolètes, deux nouvelles ont été achetées ainsi que 2 tracteurs, dont un multifonction, pour l'entretien. Les agents municipaux ont bénéficié de formations adéquates et ils ont été habillés avec des vêtements de protection et équipés de divers outils.

Fleurissement et entretien

Le centre-bourg a été fleuri. Les massifs ont d'ailleurs été repensés afin d'économiser l'eau, en plantant des variétés peu consommatrices.

À l'arrière de la mairie, à la sortie des écoles, des saules crevette ont été mis en pot pour créer une ambiance de placette agréable à l'œil. Ces réalisations ont été faites entièrement en interne.

Les buissons sont régulièrement taillés. Désormais, une campagne d'élagage est organisée régulièrement afin d'entretenir correctement les espèces et ne pas déranger les riverains.



Rééquipement de l'école

Les agents qui travaillent au groupe scolaire Louis-Aragon disposaient d'outils obsolètes, complètement inadaptés au travail répétitif comme le nettoyage des classes, de la cantine ou des salles municipales. Rappelons que les Troubles Musculo Squelettiques ou TMS sont responsables de nombreux accidents ou maladies professionnelles.

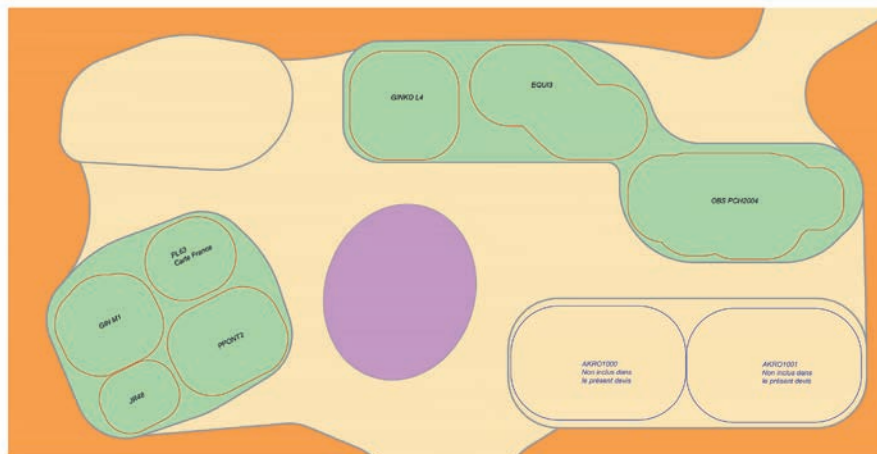
Afin d'améliorer leurs conditions de travail, nous avons acquis :

- Deux autolaveuses
- Des balais « Sloopy » qui produisent un effet manivelle en démultipliant la force de l'utilisateur et facilitent le lavage/balayage des sols, murs et plafonds.
- 11 chariots pour faciliter le débarrasage des repas, le transport des produits ménagers, du linge et des aliments.
- Un coupe-légumes toutes lames.
- Une éplucheuse
- Des équipements de protection individuelle

La traçabilité du plan de maîtrise sanitaire (conformément à la loi) a également été créée pour la santé des usagers de la cantine, une armoire froide pour les desserts a été achetée. Tous les détails sont à lire dans la partie « Affaires scolaires » de ce maG.

Aire de jeux pour les enfants

Demandée par les familles et les assistantes maternelles, un espace de jeux pour les 6 mois-10 ans va être installé sur une partie des anciens tennis aujourd'hui abandonnés.



LEGENDE

Orange	Espaces Verts (139 m ²)
Vert	Sol Sculpté (160 m ²)
Vert clair	Stabilité (222 m ²)
Pourpre	Bol (34 m ²)
Blanc	Pavé Béton (271 m ²)



Dessins et photos non contractuels

Mobilier urbain

Afin de garantir la propreté de la commune, des poubelles adaptées au plan Vigipirate ont été installées en cœur de ville, là où un maximum de personnes sont susceptibles de se retrouver, comme la mairie, les écoles, la bibliothèque.

Désormais, dans les lieux précités et au cimetière, des bancs conçus en plastique recyclé accueillent les personnes désireuses de se reposer ou de discuter tranquillement, ce qui donne une nouvelle convivialité au bourg. Ce n'est qu'une première étape, nous continuerons à installer du mobilier urbain dans l'ensemble de Gainneville.



Les bâtiments fibrés

En 2023, un bon réseau internet, fluide et rapide, est incontournable. Afin de nous moderniser, nous avons doté la mairie, les deux écoles, la bibliothèque ainsi que le Grenier à Sel de la fibre permettant de mettre en place la Wifi pour les usagers, le personnel et les enseignants. Le système téléphonique a également été revu en totalité.

Signalétique dans la commune

Des panneaux ont été installés afin d'indiquer la situation de la mairie, de la bibliothèque et du Grenier à Sel.

cadre de vie

Une collaboration fructueuse avec la Communauté Urbaine le Havre Seine Métropole et le Département de Seine-Maritime a permis de procéder à une réfection de certaines voiries et sécuriser le quartier de l'église et la RD34.



Rue des Barricades

• Rue de l'Église, une belle victoire : la sécurisation du quartier

Grâce à la mise en sens unique de Gainneville vers Gonfreville et la réalisation de deux dos d'âne, les riverains sont plus sereins. Lors d'une réunion de quartier, les habitants avaient unanimement dénoncé l'excès de vitesse des automobilistes dans la rue de l'Église. Sylvain Giraud, adjoint au Maire en charge des travaux a rencontré les services de la Communauté Urbaine afin de trouver une solution.

• RD 34 : des essais pour limiter la vitesse

Suite aux rencontres entre les élus et les riverains de la RD34 concernant le problème de vitesse récurrent qui impacte la vie des habitants, Monsieur le Maire a interpellé le Département de Seine-Maritime, compétent en matière d'aménagement de voirie sur la route départementale 34. Celui-ci a accepté de mettre en œuvre des actions, complémentaires aux écluses posées en juillet 2021, qui ont permis une réduction insuffisante de la vitesse. Plusieurs changements ont eu lieu afin de limiter la vitesse des voitures et sécuriser la mobilité des piétons.

• **Rue du Grenesey** : les réseaux d'assainissement et d'eau potable ont été remplacés dans leur totalité et un asphalte neuf a été posé.

• **Rue Elsa-Triolet** : l'enrobé a également été refait avec une nouvelle méthode d'enrobé dit à froid.

• **Rue des Barricades** : afin d'éviter que les eaux pluviales ruissellent vers les maisons situées dans la Vallée, un système de déviation grâce au reprofilage de la chaussée a été mis en place pour diriger l'eau vers deux bassins de rétention.



Véhicules électriques

Une Toyota Yaris hybride a rejoint le parc municipal en début d'année, deux autres véhicules utilitaires à énergie propre sont commandés pour remplacer les locations coûteuses actuelles (35 000 € par an). Ils seront livrés en avril et mai. Rappelons que le code de l'Environnement oblige les collectivités à s'équiper de voitures hybrides ou électriques pour participer à la réduction des gaz à effet de serre.

Étude énergétique de la mairie

L'hôtel de ville est un bâtiment énergivore. Nous avons lancé une étude afin de l'isoler et de le chauffer à moindre coût.



Salle du village

De nouveaux tarifs simplifiés ont été créés pour la gestion de la Salle du Village. Désormais, la location court du vendredi soir au lundi matin sans surcoût. Par ailleurs, la mise à disposition des couverts est gracieuse.

Depuis le début du mandat, la commission affaires scolaires, présidée par Serge Levillain, a œuvré à l'amélioration du confort des enfants, des conditions de travail des enseignants, du personnel municipal, tout en apportant un service adapté aux parents.

Un cadeau est désormais offert à chaque nouveau-né, il s'agit d'un livret de naissance. Les parents peuvent y déposer tous les premiers souvenirs et photos de leur bébé.

École maternelle

- Dès 2020, la municipalité a travaillé à la réouverture d'une classe de maternelle, en lien avec l'association de parents d'élèves et les enseignants permettant d'alléger, dès septembre 2021, le nombre d'élèves par classe.
- La création d'un second poste d'ATSEM.
- Le dortoir a été repeint dans des tons pastel et tous les matelas ont été changés pour apporter du confort et de l'hygiène aux enfants.
- Une barrière coulissante a été installée, rendant la cour de l'école maternelle accessible aux premiers secours, au personnel municipal ou aux entreprises devant réaliser des travaux d'entretien.
- Un préau est en cours de construction. Il est en bois et est placé du côté Nord-Ouest afin de protéger les enfants du vent, de la pluie et du soleil.
- Installation de la fibre et du Wifi dans l'école.
- Création de placards



Cantine

- Changement de nombreux appareils usés, rendant dangereux leur manipulation par le personnel : éplucheuse, coupe-légumes notamment. Achat de charriots pour dresser et débarrasser les tables, apporter les plats.
- Mise aux normes du matériel et formation des agents afin d'appliquer la loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable, dite loi Egalim, issue des États généraux de l'alimentation, obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2022 (voir encadré).
- Désormais, les menus sont élaborés avec la collaboration d'une nutritionniste afin de garantir l'équilibre des repas.



« La loi Egalim » concrètement : qu'est-ce que cela change ?

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les cantines doivent servir des repas comprenant une part au moins égale à 50 % de produits répondant à au moins un critère de qualité et recourir à des produits issus de l'agriculture biologique, qui doivent représenter 20 % de la part des produits utilisés.

Les critères :

- Aliment bénéficiant de signes ou de mentions encadrés par la loi (ex : label ou écolabel)
- Aliment acquis selon les modalités prenant en compte les coûts imputés aux externalités environnementales liées au produit pendant son cycle de vie (ex : produits locaux issus de circuits courts) ; À Gainneville, nous avons la chance de travailler avec le GAEC MALO qui fournit tous les légumes de saison et Bio.
- Aliment issu d'une exploitation inscrite dans la démarche menant à la haute valeur environnementale (ex : volaille fermière élevée en plein air).

Par ailleurs, la loi Egalim combat le gaspillage alimentaire, la cantine de Gainneville dispose désormais d'une balance pour peser les déchets alimentaires après le service. Elle oblige aussi les cantines à servir au moins une fois par semaine un menu végétarien.

affaires scolaires

École élémentaire

- Installation de la fibre et du Wifi dans l'école.
- Création, en interne, de placards neufs dans chaque classe.
- Mise en place d'une visite de la mairie pour les CM2 afin de découvrir le fonctionnement d'une commune, suivie d'un échange en classe sur le Conseil Municipal, la République et ses institutions.
- Traçage de terrains de sport dans la cour, handball, basket, football, facilitant les loisirs des enfants pendant la pause méridienne et le travail des enseignants pendant les cours de sport.
- À la fin de l'année scolaire, chaque élève de CM2 reçoit un chèque-culture d'une valeur de 30 euros pour marquer l'entrée au collège.



Les classes découvertes

Auparavant, la commune versait une subvention de 70€/enfant pour les sorties organisées par les enseignants, exclusivement lorsque celles-ci comportaient une nuitée et dans la limite de 200 enfants.

Nous avons choisi de changer ces règles.

- Chaque enfant peut bénéficier de cette aide, soit 280 enfants pour l'année 2023.
- Le montant alloué à chaque enfant, pour être plus près de la réalité budgétaire, est désormais de 75 €.
- Les sorties sans nuitée sont aujourd'hui subventionnées.

Mémo : Les sorties scolaires sont à l'initiative de chaque enseignant et non à celle des élus municipaux.

Spectacles du Festival Ad Hoc

Considérant la qualité des œuvres sélectionnées par le Volcan, majoritairement du théâtre issu de scènes nationales, la commune offre les sorties des classes se rendant à un spectacle proposé dans le cadre du Festival Ad Hoc, la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole offrant le transport. En 2022, cela représentait un budget de 755 €.



L'accueil périscolaire

- La commission affaires scolaires a souhaité investir dans le matériel pour aider les animateurs pendant les périodes d'accueil périscolaire pour l'achat de loisirs créatifs, de jeux de société et de jeux sportifs.
- Des placards ont également été construits pour faciliter le rangement.

L'accueil de loisirs

La municipalité a décidé de répondre à une demande des parents d'élèves en ouvrant l'accueil de loisirs tous les mercredis, en 2022, 47 enfants y étaient inscrits. C'est un service apprécié des parents qui n'ont plus de souci pour se rendre au travail durant cette pause hebdomadaire.



Les souhaits de Serge Levillain pour l'avenir

« Avec ma commission, nous avons encore de beaux projets pour les prochaines années. Concernant le confort des enfants, nous envisageons de végétaliser la cour de l'école maternelle en créant un espace paysager favorisant la biodiversité. Nous voudrions équiper les salles de classes de tableaux blancs interactifs afin de moderniser les outils de travail des enseignants. Nous aimerions mettre en place l'opération "Savoir rouler à vélo" pour que les enfants appréhendent le Code de la route. Enfin, toujours dans l'esprit de découverte des institutions, nous ferons visiter l'Assemblée Nationale aux élèves de CM2, et nous voulons mettre en place un conseil municipal des enfants en septembre 2023. »

Créer du lien avec les jeunes et les inviter à s'investir dans la vie de la commune était l'une de nos priorités en 2020, elle l'est toujours en 2023

Lancement de l'aide au permis de conduire

Depuis le 1^{er} mars 2023, les jeunes Gainnevillais, âgés entre 16 et 25 ans peuvent demander un coup de pouce de 300 euros à la mairie, en échange de 20 heures de bénévolat au sein d'une association.

La mobilité étant au cœur de l'autonomie, tant pendant la recherche d'un emploi que dans la vie étudiante, ce dispositif reçoit déjà un franc succès. Nous sommes heureux de pouvoir soutenir ainsi notre jeunesse.



Une enquête d'opinion

Intitulée « Tu habites Gainneville et tu as entre 12 et 25 ans : ton avis est indispensable ! » et diffusée sur le site internet de la commune et dans les réseaux sociaux, cette enquête qui s'adressait directement aux jeunes Gainnevillais, a recueilli 50 réponses.

Cette étude a été proposée en vue de faire évoluer les actions/animations/services en faveur des 12-25 ans. Parmi les propositions faites par les jeunes, la nécessité de mettre des bancs dans la commune était revenue à de nombreuses reprises. Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que ce souhait a été exaucé fin février 2023.

Recrutement d'un service civique

Le 1^{er} février dernier, l'annonce de la recherche d'un emploi civique a été diffusée. Ce dispositif initié par l'État en mars 2010, permet à un jeune de s'engager citoyennement auprès d'une association ou d'une collectivité pour une durée de 6 à 8 mois. C'est un engagement volontaire au service de l'intérêt général. Le jeune remplit une mission à Gainneville, il s'agira de s'impliquer pour la jeunesse en lien avec la responsable culture/jeunesse.



Modifications des missions d'un animateur

Loïc Laporte, bien connu des petits Gainnevillais puisqu'il est animateur au service périscolaire du groupe scolaire Louis-Aragon, a demandé à travailler davantage auprès de la commune. Grâce à sa contribution, de nouvelles actions en faveur de la jeunesse vont pouvoir être mises en place à l'été, sorties, tournois sportifs, jeux.

Embauche de saisonniers

C'était l'une de nos promesses de campagne ! La création d'emplois estivaux dans les services municipaux a eu lieu dès l'été 2020, afin d'embaucher de jeunes étudiants pour les aider financièrement. Depuis, 32 jeunes ont été embauchés pour une durée d'un mois, soit aux services techniques, soit à l'accueil de la mairie. Cette première expérience est intéressante pour eux. En 2023, nous recommençons, un appel à candidatures est d'ailleurs disponible sur la dernière page de ce journal.



Les souhaits d'Edwige Fontaine, adjointe en charge de la Jeunesse

« Développer les échanges réguliers avec la jeunesse, leurs souhaits, les accompagner dans leurs projets (recherche emplois, forum des métiers, projets associatifs, ...), sensibiliser les jeunes Gainnevillais à la création d'un conseil des jeunes pour répondre au mieux de leurs attentes et être à leur écoute, et leur proposer des animations sportives (comme les matchs STB) en lien avec le service civique. »

solidarités

Le lien social était au cœur de nos promesses. Malgré la crise sanitaire, celui-ci ne fut pas rompu, nous sommes restés au plus près de nos aînés.

Période Covid

Le service senior et solidarités a régulièrement pris des nouvelles des plus fragiles, afin de s'assurer de leur état de santé, de leur possibilité de se faire tester et les a aidés pour la prise de rendez-vous, cherchant toujours à ce qu'une personne âgée ou vulnérable ne soit pas isolée.

Pendant deux ans, les mesures sanitaires liées à la Covid-19, ne nous ont pas permis d'organiser des activités *in situ* pour les seniors. Cependant, il était hors de question de les laisser de côté. Il a donc fallu s'adapter.

Les actions traditionnelles à Gainneville ont eu lieu au domicile des anciens, comme le colis de Noël ou la galette des rois. Les chocolats de Pâques ont remplacé, quant à eux, le voyage de fin d'année. Bien entendu, les anciens étaient ravis de recevoir ces gourmandises, mais par-dessus tout, ils étaient heureux d'échanger avec les élus et les agents communaux, rompant ainsi, pour certains, avec leur solitude.



Après covid : création de la Semaine Bleue

Lorsque les animations ont pu reprendre en toute quiétude, la commission d'Émilie Masset, adjointe au maire en charge des personnes âgées a décidé de mettre en place la Semaine Bleue, en plus du programme habituel.

Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est la Semaine Bleue ?

ÉM : Il s'agit d'un événement national qui existe depuis 1951, historiquement appelée « la Semaine des Vieillards » pour récolter des fonds après la guerre. Au fil du temps, ces 7 jours d'octobre sont devenus La Semaine Bleue dans les années 90, ils constituent un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle et prendre part à leurs préoccupations.

Pourquoi et comment l'avez-vous initié à Gainneville ?

Cela existait dans la plupart des communes environnantes et nous trouvions cela très intéressant. Il nous a semblé important d'instituer la Semaine Bleue à Gainneville. Nous l'avons organisé autour d'échanges divers pour recréer du lien après la Covid. Un après-midi jeux et goûter, un après-midi de dialogue avec le Maire, c'est très riche, les anciens s'expriment sur tous les sujets qui les préoccupent et Martial Galopin leur répond en toute honnêteté. Cette semaine est complétée par un jeu de loto et un après-midi spectacle. L'année prochaine nous renouvellerons nos actions en les adaptant au thème 2023 : vieillir ensemble, une chance à cultiver. L'essentiel étant de favoriser le lien sur notre territoire.

Santé

Maison de santé

La création d'une maison de santé pluridisciplinaire était inscrite comme une priorité dans notre programme. La vente des locaux de l'ancien Leader Price a accéléré sa mise en route. L'essentiel est à retrouver dans les pages « le bilan de grands projets ».

Site des Jonquilles

Le site des Jonquilles a fermé, il est en vente mais la commune ne pourra pas l'acquérir, le montant demandé étant hors budget. Cela ne nous empêche pas d'effectuer une veille pour nous positionner sur l'acquisition de l'espace boisé, si cela devient envisageable.

Octobre rose

Nous souhaitons sensibiliser les Gainnevillais au dépistage du cancer du sein. Cette année, pour la première fois, la mairie s'est parée de rose pendant tout le mois d'octobre et nous avons organisé une collecte spécialement dédiée à la recherche et aux soins du cancer du sein. L'année prochaine nous souhaitons mutualiser avec les communes de Saint-Laurent-de-Brévedent et de Saint-Martin-du-Manoir afin de créer une dynamique plus importante autour d'Octobre Rose.

Logements

Le projet initié précédemment avec l'ancienne municipalité et le bailleur social Habitat 76, le long de la RD 6015, suit son cours. La démolition et le désamiantage ont débuté. 24 logements, 12 T2 et 12 T3 seront construits ainsi que 4 ou 5 locaux commerciaux. La livraison est prévue en 2024, si aucun nouvel aléa ne vient retarder ce projet. En effet, aujourd'hui, l'augmentation du coût des matériaux a freiné le travail de l'entreprise de démolition.



Nos promesses :

Aider les associations à se développer et soutenir leurs animations pour favoriser le lien dans la commune. Dynamiser les manifestations et en créer de nouvelles. Didier Levesques, Conseiller délégué au tissu associatif, sport et animation explique comment ces promesses ont été réalisées.

« Nous avons initié un dialogue solide et régulier avec toutes les associations. Des réunions sont régulièrement organisées pour être à leur écoute et créer des projets en commun. La participation des associations à la fête de l'été est désormais valorisée par le partage des recettes entre elles. C'est une autre façon de les aider financièrement.



Les associations récentes, comme le Club Running Gainnevillais, G.I.G.A.S, Vivre Écolo à Gainneville ou l'Amicale des Maisons Blanches, ont toutes reçues des subventions, une aide technique selon les besoins, le prêt de matériel, la mise à disposition d'agents, et l'accès aux locaux municipaux pour lancer leurs activités. À noter qu'au total, la commune verse 23 000 € aux associations. La municipalité se doit de les soutenir. Notre participation humaine et financière au Téléthon, organisé par les associations, 700 euros en 2022 (hors valorisation des locaux et des agents mis à disposition), est une manière d'honorer l'engagement des bénévoles, qui sont très actifs sur la commune.



Côté animation, nous avons revu le format de la fête de la Saint-Jean, devenue fête de l'été en 2022 les éditions 2020 et 2021 n'ayant pu se tenir en raison du Covid. En 2023, cette fête sera plus adaptée aux adolescents avec des jeux notamment adaptées à leur âge. Nous avons également initié un concours d'illumination, reporté cette année, au regard du contexte énergétique, nous avons bon espoir de le reprendre plus tard.

Nous avons créé un Forum des associations, afin que les nouveaux Gainnevillais connaissent le tissu associatif. Cela favorise aussi le dialogue entre associations et c'est prometteur pour l'avenir.



Côté commerces, nous avons favorisé l'échange avec l'association des professionnels de Gainneville. Nous leur donnons un coup de pouce financier pour l'organisation d'opérations commerciales destinées à dynamiser la commune. Et nous sommes très satisfaits de pouvoir compter sur leur partenariat dans le cadre de nos animations, notamment leur participation à l'organisation du Téléthon, ou leur soutien auprès des associations de la commune. Par ailleurs, nous soutenons l'installation de nouveaux commerces, comme la Cabane à pizza, le passage de commerçant ambulants comme le Foodtruck présent le mercredi. Enfin, nous échangeons avec de futurs commerçants désireux de s'installer sur la commune, notamment dans les futurs locaux commerciaux de l'immeuble d'Habitat 76, rue de la Libération. L'idée est de créer une nouvelle offre de service. La redynamisation de Gainneville passe par tout cet ensemble de liens entre les habitants, c'est essentiel, nous allons continuer dans les années à venir »

communication

La ligne conductrice de notre liste « Ensemble, redynamisons Gainneville », était de créer une proximité entre élus et citoyens en assurant la transparence de nos actions grâce à des outils de communication efficaces et en instaurant une démocratie coopérative.

À mi-mandat, les choses ont bien avancé, grâce notamment au développement d'outils 2.0

Le magazine municipal a été repensé

Le maG a été conçu afin de relater l'actualité assez rapidement. Il dispose de plusieurs rubriques, dont un dossier principal relatif aux actions de la municipalité. Il met également en valeur les actions des associations gainnevillaises, des commerces et de toute personne impliquée dans la vie de la commune. Il est réalisé entièrement en interne.

Création de la page Facebook

Facebook est devenu un incontournable pour informer en temps réel, les habitants coutumiers des réseaux sociaux. C'est pour cette raison que nous avons décidé de créer une page officielle de la commune de Gainneville. Actuellement 982 personnes la suivent quotidiennement.

Création de Panneau Pocket

Nous avons également voulu pouvoir informer ceux qui ne supportent pas les réseaux sociaux. L'application Panneau Pocket répond à ce vœu. En effet, facilement téléchargeable depuis un smartphone, elle préserve l'anonymat des utilisateurs tout en leur permettant d'accéder aux informations et alertes principales diffusées par la commune. 20% des foyers de Gainneville l'ont téléchargé.



Création du portail de la bibliothèque

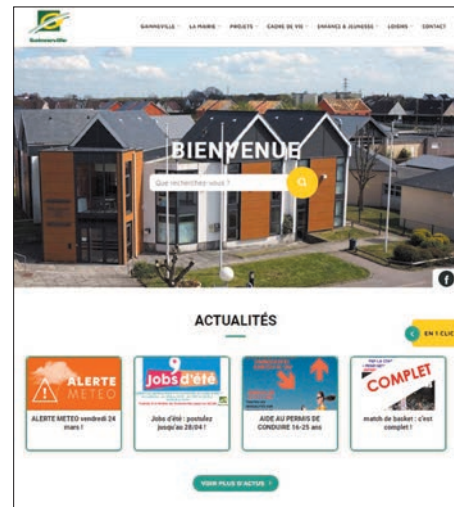
Le catalogue de la bibliothèque est désormais disponible sur **bibliogainneville.fr** et consultable depuis l'application **BibAndCo®** sur Google Play ou l'App Store. Les lecteurs peuvent ainsi depuis leur domicile, consulter les nouveautés, réserver des ouvrages, prendre connaissance des animations proposées.



Un nouveau site internet a été mis en ligne

Le service communication a travaillé avec une société havraise, Cocktail numérique, pour créer un outil attractif et intuitif. La proximité du prestataire technique permet une réactivité appréciable, ce qui n'était pas le cas auparavant, la société Réseau des Communes étant basée à Paris.

Le site est mis à jour chaque semaine, en interne. Adapté aux habitudes d'aujourd'hui, il est accessible depuis un smartphone. gainneville.fr



Dialogues participatifs avec les citoyens

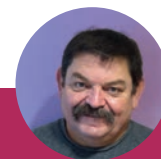
Comme nous l'avions annoncé, l'échange avec les habitants est au cœur de nos actions pour permettre de discuter des projets communaux :

Un premier conseil citoyen sur le devenir des anciens locaux du HAC a suscité l'intérêt d'une cinquantaine de personnes. Les réflexions ont été intéressantes et les discussions se sont déroulées dans le respect de la pensée de chacun. Satisfaits de cet outil d'échanges, nous le remettrons en œuvre sur un autre sujet avant la fin de notre mandat.

La mise en place de réunions de quartiers entre septembre et novembre, nous permet de rencontrer les Gainnevillais au cœur de leur quotidien. Nous avons pu par exemple, à la suite de ces réunions, proposer et mettre en œuvre des aménagements pour réduire la vitesse rue de l'église ou sur le RD 34. Nous ne multiplions pas ces rendez-vous tout au long de l'année car nous souhaitons d'abord résoudre les problèmes soulevés dans les quartiers visités. La création de « rencontre sans rendez-vous avec les élus », programmée certains samedis matin est un succès. Les discussions sont informelles et sincères. Chaque doléance est cependant notée par un agent municipal et relayée aux services et élus concernés. Car, l'idée n'est pas seulement de discuter avec les habitants mais de leur apporter des réponses.

Gainneville demain : le projet de territoire

Nous avons organisé une concertation publique menée par La société Expertise Urbaine et la société Atelier LD pour construire un projet de territoire. Au travers d'ateliers et de balades, les Gainnevillais ont pu particulièrement travailler sur des thèmes fondamentaux pour l'avenir de la commune, comme l'amélioration de la qualité architecturale et urbaine ; la lutte contre l'étalement urbain ; le développement de projets pour répondre aux besoins de la population ; la valorisation des espaces verts en tenant compte des risques d'inondation sur certains secteurs ; l'impact du trafic et de la vitesse dans la commune et le dynamisme de la commune.



Benoît Langlois, conseiller délégué à la communication

« Désireux de poursuivre la circulation de l'information à Gainneville, nous souhaitons :

- Installer des panneaux d'affichage dans les différents quartiers de la commune.
- Installer un panneau lumineux en cœur de ville pour un accès rapide à l'actualité. »

culture

Nos promesses :

- Ouvrir davantage la bibliothèque • Proposer des animations culturelles adaptées
- Proposer des spectacles • Faire rayonner Gainneville au-delà de la commune

Adapter les emplois au besoin

Dans le domaine de la culture et de la communication, Gainneville fonctionnait avec les moyens humains d'une toute petite commune, or, c'est la 8^e commune en nombre d'habitants sur les 54 de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole, il fallait s'adapter.

La volonté de dynamiser Gainneville ne s'arrêtant pas à la culture, nous avons créé un poste de responsable communication, culture,

sport, jeunesse et évènementiel pour coordonner et mettre en place nos actions. Parallèlement, le poste de bibliothécaire est passé à temps plein.

Rappelons qu'avant février 2021, la bibliothécaire en place disposait d'un contrat de 17h30. Cette plage horaire minimaliste ne permettait pas de créer des activités pendant les vacances, d'accueillir les classes ou les assistantes maternelles dignement.

Nos actions à la bibliothèque

Il est à noter que notre volonté a été ralentie par le Covid-19, les mesures sanitaires ayant perduré jusqu'à l'été 2021 pour les bibliothèques.

La signature d'une convention de 3 ans avec le Département de Seine-Maritime, nous permet de bénéficier de formations gratuites pour les agents, du prêt de 800 ouvrages par an, d'une malette « petite enfance », de jeux et d'expositions.

Le dynamisme de la bibliothèque de Gainneville a d'ailleurs été remarqué par la médiathèque départementale qui l'a désignée bibliothèque relais au printemps 2022. Désormais, les petites communes du territoire échangent leurs ouvrages à Gainneville.

Concrètement :

- **Le mobilier a été changé et ce n'est pas fini.** Les anciens meubles dataient de plus de 20 ans et étaient impossibles à bouger, limitant la tenue des activités.
- **Les horaires d'ouverture ont été multipliés par 2** et la bibliothèque est ouverte régulièrement jusqu'à 18h30. Par ailleurs, la complémentarité de la bibliothécaire et de la responsable culture permet de fermer le plus rarement possible.
- **La mise en place d'un portail dédié à la bibliothèque et d'une application smartphone** afin que les lecteurs réservent un ouvrage, se tiennent au courant des activités et découvrent toutes les nouveautés.
- **Le nombre de prêt** est passé de 3 à 5 documents par carte, toujours pour une durée de 3 semaines.



- **Le remplacement de nombreux ouvrages :** la mise au goût du jour des romans ados et jeunesse, de nouveaux albums, la création d'un fonds Manga, l'achat de nombreuses BD qui plaisent aux jeunes.
- **La création d'un fonds jeux de société** pour les petits.
- **L'accueil régulier des classes du groupe scolaire Louis-Aragon** est travaillé en amont avec chaque enseignant. De nombreux enfants ont ainsi découvert la bibliothèque et, de fil en aiguille, y ont amené leurs parents, lui donnant une ambiance familiale, après l'école et les mercredis et samedis.
- **La mise en place d'un partenariat avec l'association Bouger Entre Ass'mat** permet l'accueil mensuel des petits pour découvrir le livre, le toucher, l'approprier.
- **La création d'un club de lecture** qui s'étoffe de mois en mois. Les discussions y sont nombreuses et intéressantes, sans toutefois que quelqu'un se prenne au sérieux.

Une bibliothèque du XXI^e siècle

Aujourd'hui, la bibliothèque est un lieu de rencontres, d'échanges, de joie. C'est un endroit vivant. Chaque activité créée amène les enfants, les ados et même les adultes, à venir ou revenir vers la lecture :
9 364 prêts de livres en 2022 contre 6 000 en 2019, 299 personnes ont participé aux ateliers en 2022.



- **L'institution des Bébés Lecteurs** est devenue une rencontre mensuelle pour les tout petits et leurs parents autour du livre.
- **La création d'ateliers « Brico vacances »** pendant les congés scolaires. Ces activités ont fait revenir à la bibliothèque des collégiens qui ne fréquentaient plus la bibliothèque.
- **Les Nuits de la lecture**, rendez-vous du Centre National du livre, est désormais organisé à Gainneville. Les enfants sont conquis par les lectures et la découverte de livres pop-up.
- **L'accueil de trois expositions**, *Loulou and Cie* sur Flaubert, *La Cabane à lire* et *Mission potager*.
- **L'organisation d'Escape Game et l'accueil de jeux vidéo**, destinés à attirer le public ado, et cela fonctionne bien.
- **L'accueil de conteur et d'auteur** pour faire vivre le livre autrement. Comment peut-on le lire ? Comment est-il fait ?

Évelyne Robillard, conseillère municipale



« Pendant les trois années qui restent du mandat, la bibliothèque continuera à évoluer pour votre confort.

- **Le wifi public est en cours d'installation.** Il bénéficiera aux usagers et permettra la mise en place prochaine, d'activités informatiques pour les seniors.
- **Une étude a été lancée pour agrandir les locaux**, selon les normes du ministère de la culture, il manque 30 m² au regard du nombre d'habitants. L'agrandissement sera mesuré. Il permettra également d'apporter de la luminosité et ainsi de réduire les coûts d'électricité. Un espace ados et jeux de société sera plus particulièrement créé.
- **Une identité visible :** lorsque les travaux seront terminés, une fresque colorée sera installée pour signaler la bibliothèque André-Breton. »

Les sorties culturelles, une programmation variée et ouverte à tous

Dès que nous avons appris la levée des mesures sanitaires, les spectacles ont commencé en février 2022. Ils sont choisis pour toucher, tour à tour, les enfants, les familles et les adultes. Chacun doit avoir, au moins une fois par an, envie de sortir à Gainneville. C'est pour cela que chaque catégorie du spectacle vivant est représentée, théâtre (*Les trois petits vieux qui ne voulaient pas mourir*), musique (*Chez Simone*, *Soirée Nouvelle-Orléans*), humour (*Marcus Super Sympa*), exposition (*Voyage dans les archives des chantiers du Havre*), jeune public (*Les contes de la rue Broca*), cinéma (*Ciné Toiles*) ainsi que deux soirées Gospel.

Les tarifs ont été revus afin de privilégier les sorties en famille, rappelons que la gratuité a été mise en place pour les enfants de moins de 12 ans. Le tarif hors commune n'existe plus, c'était une formule archaïque, aujourd'hui les familles se déplacent sur l'ensemble du territoire pour profiter d'un spectacle.



L'accueil du festival Ad Hoc, initié par la scène nationale du Volcan et la Communauté Urbaine le Havre Seine Métropole, depuis 2021, est une formidable ouverture sur le territoire pour Gainneville. Le public vient des 54 communes de la CU.

Ainsi, le Grenier à Sel devient un théâtre jeune public pendant 4 jours. Il s'agit de créations d'un niveau de scène nationale, Gainneville n'aurait absolument pas les moyens de les faire venir sans ce partenariat.

En revanche, la commune offre les places pour les classes dont les enseignants souhaitent emmener leurs élèves au spectacle. Lorsque celui-ci est donné dans une autre commune, la Communauté Urbaine le Havre Seine métropole prend en charge leur transport.

Environ 800 spectateurs ont assisté aux différents spectacles.

sorties

Conférence : Sommes-nous contraints à la sobriété ?

Jeudi 4 mai à 18h30 dans la salle du Conseil Municipal, Geoffroy Descamps, président de Vivre Écolo à Gainneville propose une conférence sur la sobriété énergétique.

Hausse du prix du pétrole, du prix de l'électricité, raréfaction des ressources : sommes-nous condamnés à la sobriété ? Faudra-t-il revenir à la bougie ? Une intervention pour éclairer notre avenir et envisager les futurs possibles en évoquant les Low techs ! **Entrée libre**



Cuisez sans cuisson

Vivre Écolo à Gainneville vous propose de découvrir la cuisine sans cuisson !

Le samedi 13 mai à 14h30 à la salle des associations.

Marche de ramassage des déchets

G.I.G.A.S et Vivre Écolo à Gainneville organisent une marche de ramassage des déchets le samedi 6 mai. Rendez-vous à 10h pour partager une chocolatine avant le départ de la marche. **RDV à la Maison des associations.**

Thé dansant du CDGS

Danseur, réservez votre jeudi de l'Ascension ! Le CDGS organise un thé dansant animé par le chanteur et musicien Régis Suez. Entrée : 12€ avec une viennoiserie.

Réservations : 06 10 69 23 54.

Jeudi 18 mai à 14h30 au Grenier à Sel.



Sortie Vélorail à Étretat

G.I.G.A.S propose une sortie famille le dimanche 14 mai. Transport en covoiturage, départ à 10h30 de Gainneville sur le parking de l'ex Leader Price. Ensuite, départ de la gare des Loges à 11h15, retour gare d'Étretat à 16h15. Tarifs : adhérent GIGAS : 8 €- Non adhérent : 10 €. Inscriptions et paiement à la maison des associations du samedi 8 avril et jusqu'au samedi 6 mai. Prévoir son pique-nique. **Plus de renseignements : 06 85 38 18 46.**



Fête de l'été

La fête de l'été revient samedi 24 juin. Réservez votre journée ! La commune et les associations concoctent un programme de divertissements pour s'amuser en famille. Cette année, de nombreux jeux sont prévus pour les ados. Les petits ne seront pas en reste. Repas sur place et feu d'artifice pour terminer en beauté.

Le programme définitif sera disponible en juin.

en images



Cérémonie du 19 mars 2023



Mission potager à la bibliothèque

Liste de gauche, sociale et citoyenne de Gainneville

Lors du dernier conseil municipal, à notre initiative, un vœu contre les violences faites aux femmes a été adopté à l'unanimité. Nous aurions aimé que notre commune s'engage par ex : en mettant les drapeaux en berne le 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes et renoué avec l'association « femmes solidaires » qui tenait une permanence sur Gainneville avant le COVID : numéro pour les joindre : 02 35 45 88 36, siège social à HARFLEUR

Le groupe d'opposition

Groupe de la majorité municipale – liste Ensemble Redynamisons Gainneville

Madame, Monsieur,

Vous tenez entre vos mains le magazine municipal de mi-mandat.

Le 28 mai prochain, date de notre installation, cela fera 3 ans que vous nous avez donné l'opportunité de démontrer qu'il est possible de faire différemment, et d'agir concrètement, lorsque la volonté est présente, pour contribuer à améliorer la qualité de vie de nos concitoyens.

Malgré un contexte particulièrement contraint (COVID, inflation, guerre en Ukraine...) qui ne nous aura pas épargnés, nous avons su faire preuve de patience et transformer cette contrainte en opportunités.

De nombreuses réalisations ont pu voir le jour depuis notre installation, plus ou moins importantes, plus ou moins visibles, mais toujours dans l'optique d'agir dans l'intérêt général et pour le bien-être des Gainnevillaises et des Gainnevillais.

Notre ville se transforme, c'est un fait. Elle évolue, et retrouve une attractivité et un dynamisme au sein de la communauté urbaine. Les entreprises reviennent travailler avec la Commune, et nous sommes sollicités pour de nouveaux projets, de logements, d'implantation d'entreprises... C'est une réelle satisfaction pour tous. Cependant, pour cela, il faut savoir faire preuve de patience et prendre le temps, pour que les choses se fassent correctement.

Vous le voyez, vous le vivez, tous les jours, et malgré les contraintes, et les contempteurs de tout poil, nous continuons d'œuvrer pour le bien commun, et de faire de Gainneville une ville agréable, attentive à chacun, attractive, et dynamique.

Naissances

Judith Prigent, née le 2 décembre 2022

Aessio Girasoli, né le 7 décembre 2022

Kim Harel, née le 13 décembre 2022

Alba Swiatek, née le 7 janvier 2023

Shelby Bachellez, née le 22 février 2023

Décès

Nelly Boulard, épouse Dufour,
le 17 décembre 2022

Stéphane Lebrun, le 31 décembre 2022

Jean-Louis Caillot, le 19 janvier 2023

Bruno Faure, le 24 janvier 2023



Gala G.I.G.A.S du 25 mars



La galette des rois 2023



Les Contes de la rue Brocca



Jazz Quartet Rebels



Loto G.I.G.A.S du 26 mars

AGENDA

SAMEDI
15
AVRIL

► **de 10h30 à 11h à la bibliothèque** : Bébés lecteurs sur le thème des fruits et légumes

SAMEDI
15
AVRIL

► **16h à la bibliothèque** : présentation des romans en lice pour le Festival 1^{res} paroles

MARDI
18
AVRIL

► **14h à la bibliothèque** : atelier à partir de 5 ans, à la manière de Claude Monet et son célèbre tableau : *Les Nymphéas*

MERCREDI
19
AVRIL

► **14h à la bibliothèque** : Mini escape Game : *Le Secret de la page blanche* (à partir de 9 ans)

VENDREDI
21
AVRIL

► **17h à la bibliothèque** : Mini escape Game : *Le Secret de page blanche* (à partir de 9 ans) (séances supplémentaires sur inscription)

JEUDI
4
MAI

► **18h30, salle du Conseil Municipal** : conférence sur la sobriété énergétique

SAMEDI
6
MAI

► **10h : chocolatine et marche de ramassage des déchets** organisées par G.I.G.A.S et Vivre écolo à Gainneville

LUNDI
8
MAI

► **11h45 au monument aux Morts** : commémoration de la victoire du 8 mai 1945

SAMEDI
13
MAI

► **14h30** : atelier de cuisine sans cuisson (Vivre écolo à Gainneville)

DIMANCHE
14
MAI

► Sortie G.I.G.A.S vélorail à Étretat

JEUDI
18
MAI

► **de 14h30 à 18h30** : thé dansant du CDGS, animé par Régis Suez, musicien et chanteur

VENDREDI
9
JUN

► **20h30 au Grenier à Sel** : gala de danse du CLG

SAMEDI
24
JUN

► **Plaine de la Paix** : fête de l'Été

VENDREDI
30
JUN

► **18h30** : assemblée générale de G.I.G.A.S

AMBROISIE : ATTENTION AUX ALLERGIES !

L'ambroisie à feuilles d'armoise est une plante exotique envahissante colonisant différents milieux : parcelles agricoles, chantiers, bords de route, bords de cours d'eau. Les pollens de cette plante sont très allergisants et peuvent provoquer des rhinites, conjonctivites, trachéites, urticaire, eczéma et asthme.

Que faire ?

- L'arracher, de préférence avant la floraison.
- Signalez-la : www.signalement-ambroisie.fr

ATTENTION AU BRUIT !

Les beaux jours sont propices au bricolage extérieur et au jardinage. Afin de respecter le voisinage, merci de vous conformer aux jours et horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 20h
- Les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
- Les dimanches et les jours fériés de 10h à 12h

Les déchets verts : c'est à la déchetterie ou au composteur !

Le printemps est là et même au jardin il y a des règles à respecter. L'une d'entre elle est particulièrement importante pour la planète : le brûlage des végétaux, à l'air libre ou en

incinérateur est formellement interdit par le Code de l'Environnement. La personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende de 450 €.

Que faire de ses déchets verts ?

Il est possible :

- de les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent avec le temps
- de les déposer dans les déchetteries de la Communauté Urbain Le Havre Seine Métropole.

Plus de renseignements sur les déchetteries à votre disposition : www.lehavreseinemetropole.fr



112 : numéro d'appel européen d'urgence

15 : SAMU (aide médicale d'urgence)

17 : Police Secours

18 : Pompiers

114 : numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes